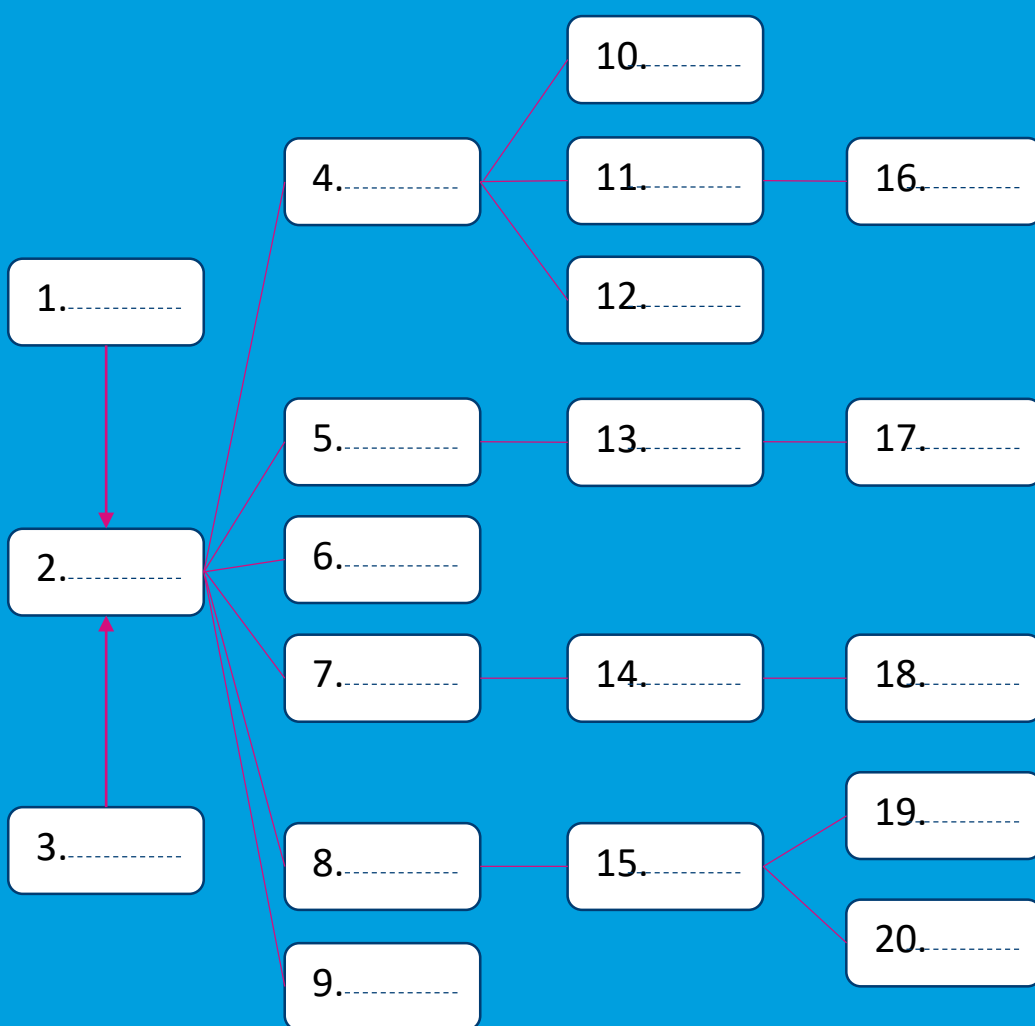


ANALYSE DE CAS

ÉTAPE 1: PRISE DE CONNAISSANCE

LA CHAÎNE CAUSALE



COMMENT ÇA MARCHE?

Cet outil vous accompagne dans la première étape de l'analyse de cas: la prise de connaissance.

Lorsque l'inventaire des faits est terminé, il est utile de **les ordonner sous la forme d'une chaîne causale**. Dans cette chaîne, les faits peuvent alors jouer tour à tour le rôle de cause et de conséquence.

Ainsi, un fait (1) peut être la cause d'un problème de management (2) qui, après avoir eu comme conséquence une autre problème (8), devient indirectement la cause d'un troisième problème (15) qui s'ouvre sur des conséquences indésirables (19 et 20)...

Les faits n'acquièrent donc leur pleine signification que lorsqu'ils sont **liés les un aux autres** et **enchevêtrés dans des relations de cause à effet**. C'est, d'ailleurs là, tout l'intérêt de la constitution d'une chaîne causale.

De plus, la chaîne causale peut être un incitatif à la prudence, puisqu'elle fait la démonstration que dans un contexte jugé problématique tout peut être enchevêtré et tout peut être ainsi à la fois une cause et une conséquence. Ce n'est donc que lorsque les faits sont inscrits dans une chaîne causale d'où ils tirent leur pleine signification, qu'il est d'abord possible d'identifier les problèmes qui méritent d'être analysés avec finesse, à savoir les problèmes qui s'accompagnent d'importantes conséquences indésirables.

Établissez donc la chaîne causale de votre cas!

Bibliographie:

Déry, A., Pezet, A. & Sardais, C. (2015). *Le management. Guide de l'étudiant*. Québec: JFD Éditions.